



ethicorp
confidentialité et compliance
au service de la croissance .org

Résultats de l'enquête 2017

ENTREPRISES, LOI SAPIN 2 & COMPLIANCE

AFJE et ethicorp.org



L'AFJE est la 1ère organisation professionnelle de juristes d'entreprise en France avec plus de 4500 adhérents.
L'AFJE accompagne et promeut le juriste d'entreprise et les directions juridiques au bénéfice de la compétitivité.

<http://www.afje.org>

Contacts presse :

Coralie Tsatsanis, coralie.tsatsanis@afje.org 01 42 61 53 59



ethicorp.org est la plateforme de réception et traitement des alertes gérée et administrée par des avocats.
ethicorp.org apporte ainsi à ses clients le plus haut degré de sécurisation, de confidentialité et d'expertise, pour assurer l'efficacité du traitement et du suivi des alertes.

ethicorp.org a été sélectionnée comme *legal tech* innovante dès mai 2016 par le Ministère de la Justice et le Secrétariat d'Etat au numérique.

<https://www.ethicorp.org>

Contacts presse :

William Feugère, wfeugere@ethicorp.org 06 23 92 64 20





ethicorp
confidentialité et compliance
au service de la croissance **.org**

Les résultats de l'enquête

Entreprises, loi Sapin 2 & Compliance

L'enquête AFJE / ethicorp.org : enjeux et méthode

Intervenant dans le cadre de la lutte internationale contre la corruption, la loi Sapin 2 oblige **depuis le 1er juin 2017**, les entreprises ou groupes de plus de 500 salariés et 100 millions de chiffre d'affaires à mettre en place des systèmes structurés de compliance : code d'éthique, systèmes d'alertes, cartographie des risques,... sous le contrôle de la nouvelle Agence Française Anticorruption.

À compter du **1er janvier 2018**, ce sont toutes les entreprises de plus de 50 salariés qui devront mettre en place un système d'alerte, garantissant la confidentialité du lanceur d'alerte, de la personne éventuellement visée et des informations objets de l'alerte (article 8).

L'**AFJE** et **ethicorp.org** ont organisé une grande **enquête nationale auprès de plus de 7.500 juristes d'entreprise**, établissant pour la première fois un véritable **observatoire de la prévention des risques**, dressant un état des lieux complet sur les codes d'éthique, la cartographie des risques, les systèmes d'alertes, la valorisation de la compliance et, de manière générale la **conception et l'organisation de la compliance, qui est stratégique pour les entreprises**.

- L'enquête a été intégralement réalisée on-line au premier semestre 2017
- Plus de 7 500 juristes d'entreprises ont été interrogés
- Le processus choisi était déclaratif et entièrement anonyme.

C'EST LA PLUS GRANDE ENQUÊTE JAMAIS RÉALISÉE SUR CE THÈME

Première partie

Les entreprises ayant répondu à l'enquête

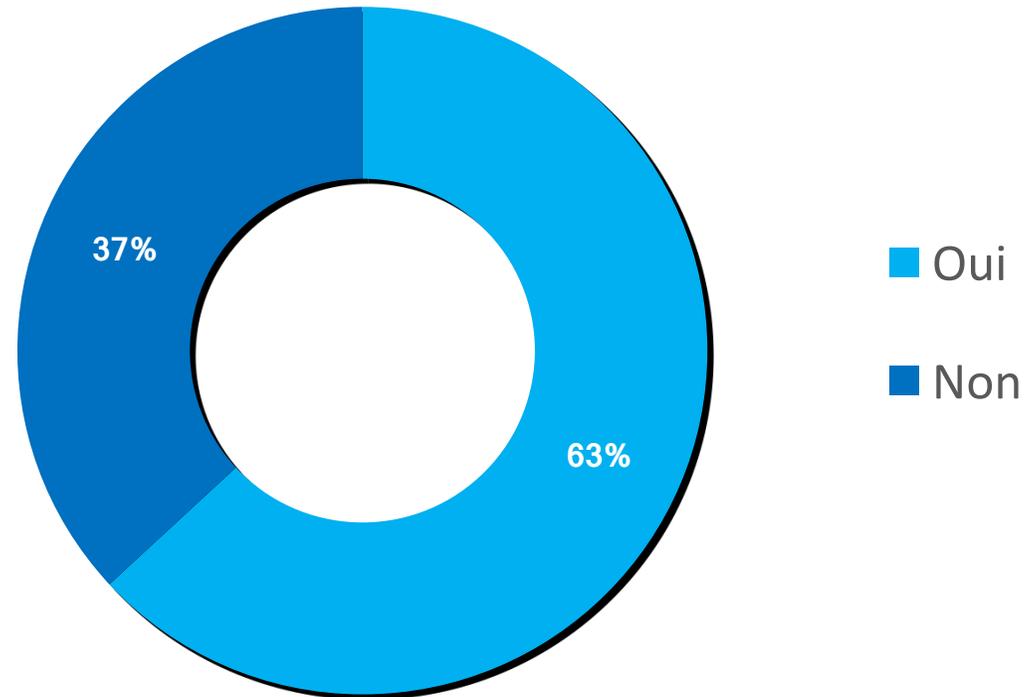
Deuxième partie

Les juristes et la compliance

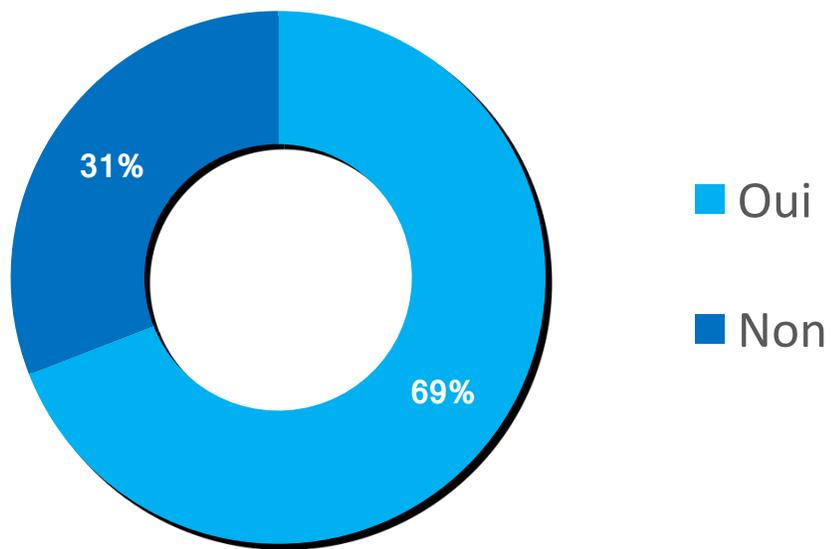
Troisième partie

L'entreprise et les outils de compliance

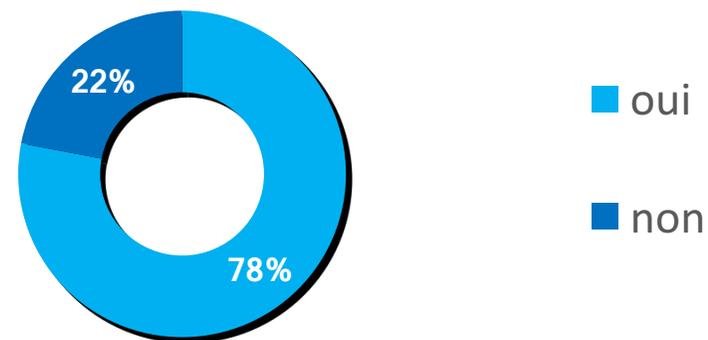
Votre entreprise a-t-elle mis en place un système de compliance ?



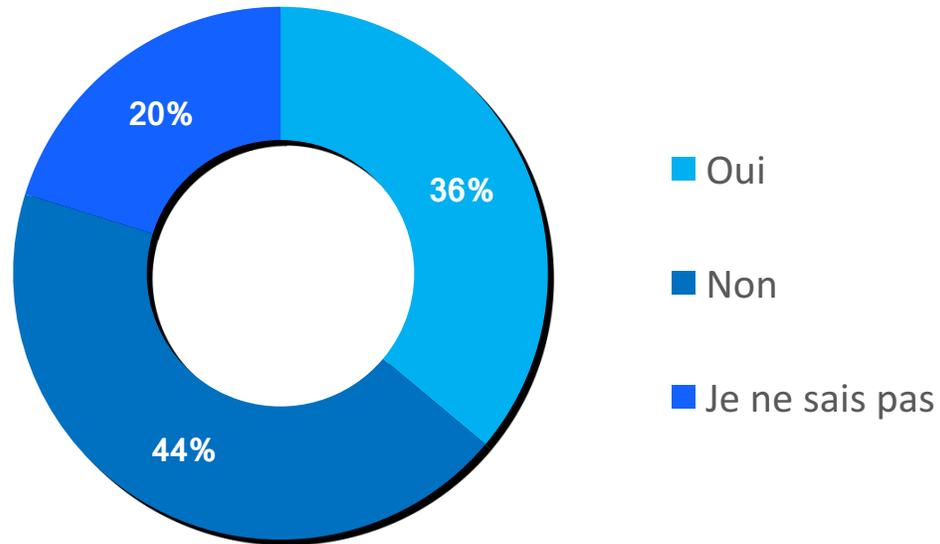
Votre entreprise a-t-elle mis en place une charte d'éthique ?



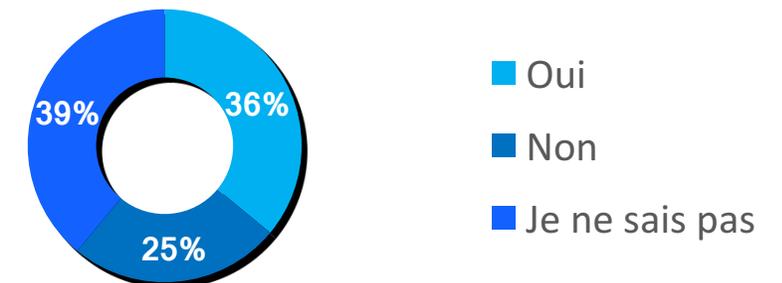
entreprises seuil art. 17 loi Sapin 2
(+500 salariés et +100 millions CA)



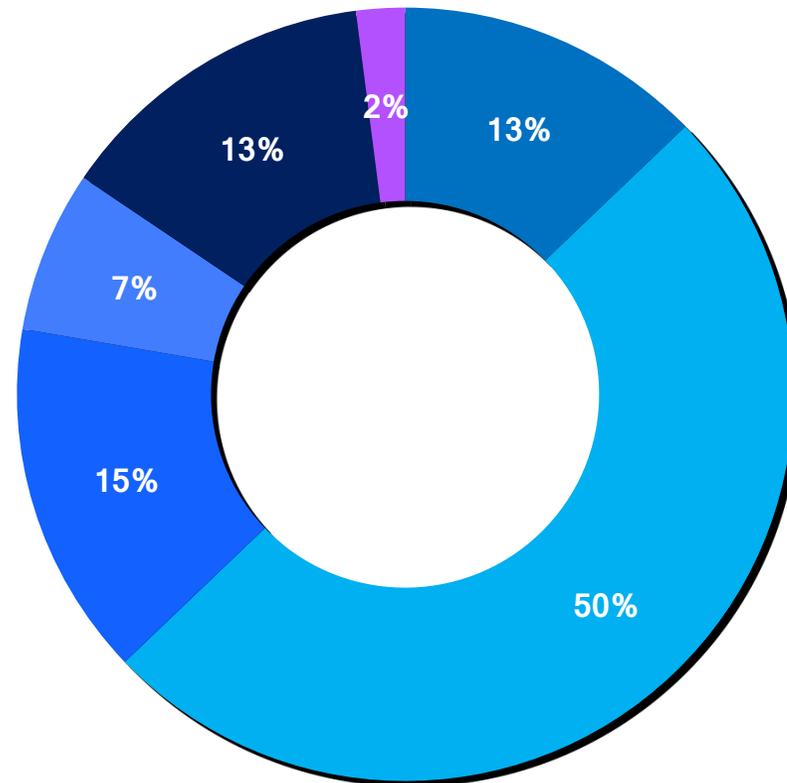
Une mise à jour de la charte d'éthique vous semble-t-elle nécessaire ?



entreprises seuil art. 17 loi Sapin 2
(+500 salariés et +100 millions CA)



A quelle fréquence la cartographie des risques est-elle mise à jour ?

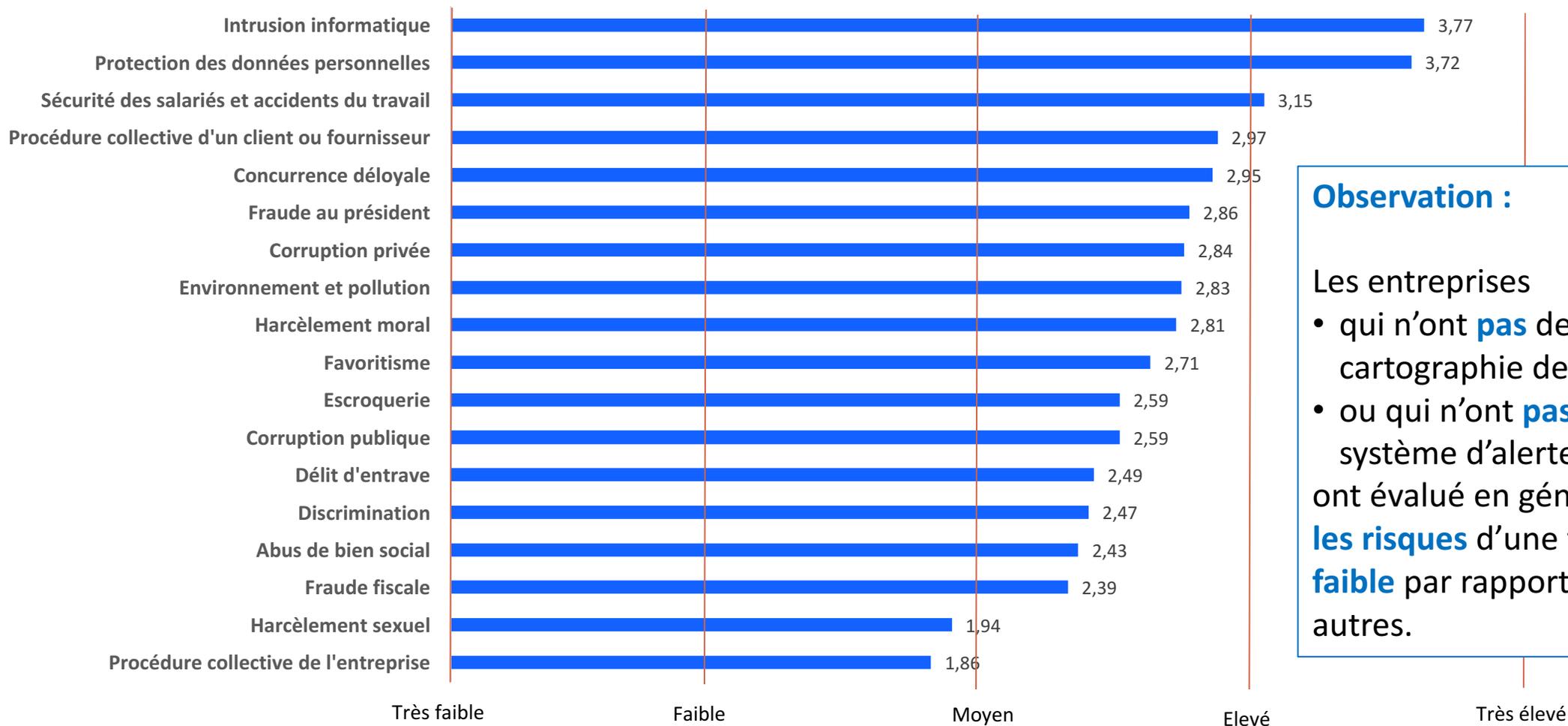


- tous les 6 mois
- tous les ans
- tous les 2 ans
- tous les 5 ans
- je ne sais pas
- Au fil de l'eau

Quatrième partie

L'entreprise et les risques

Quels sont les risques qui vous préoccupent le plus ? (plusieurs réponses possibles)



Observation :

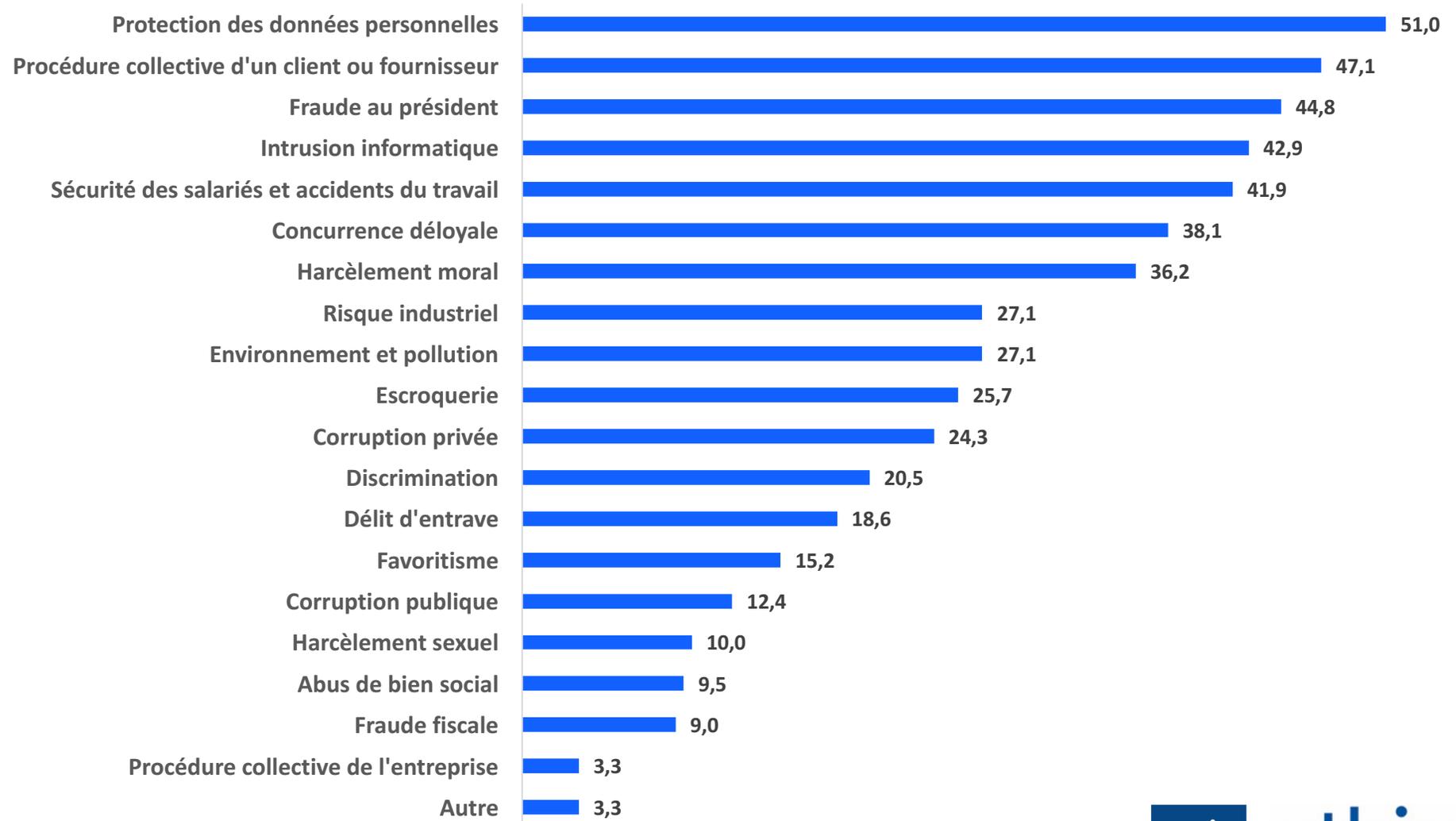
Les entreprises

- qui n'ont **pas** de cartographie des risques
- ou qui n'ont **pas** de système d'alerte

ont évalué en général **tous les risques** d'une façon **plus faible** par rapport aux autres.

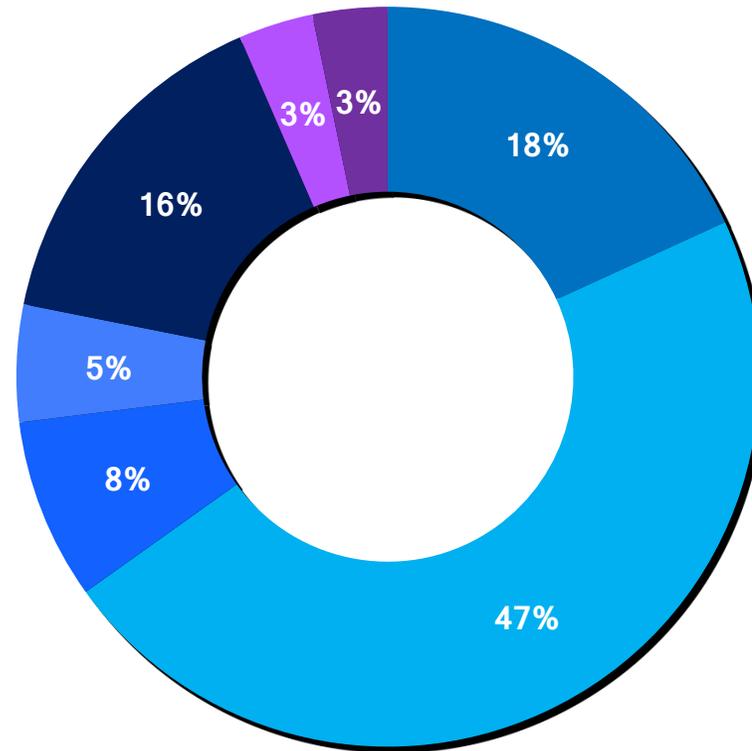
Quels sont les risques auxquels vous avez pu être confrontés ?

(plusieurs réponses possibles)



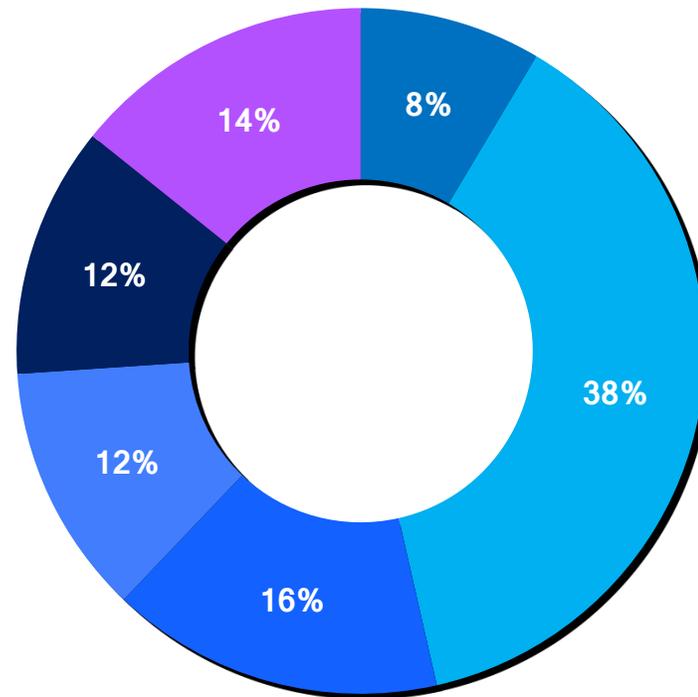
%

A quelle fréquence votre entreprise procède-t-elle à l'évaluation de ses processus comptables et financiers au regard des risques ?



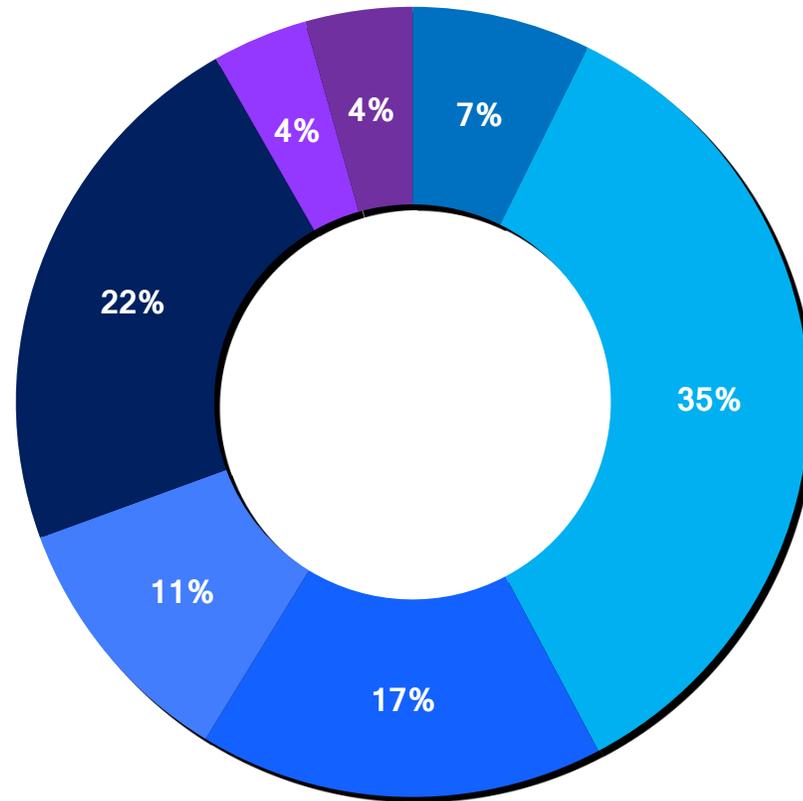
- tous les 6 mois
- tous les ans
- tous les 2 ans
- tous les 5 ans
- je ne sais pas
- pas de système en place
- quand nécessaire

A quelle fréquence vous entreprise procède-t-elle à l'évaluation de ses processus commerciaux au regard des risques ?



- tous les 6 mois
- tous les ans
- tous les 2 ans
- tous les 5 ans
- je ne sais pas
- rien de prévu

A quelle fréquence vous entreprise procède-t-elle à l'évaluation de ses pratiques en matière de ressources humaines au regard des risques ?

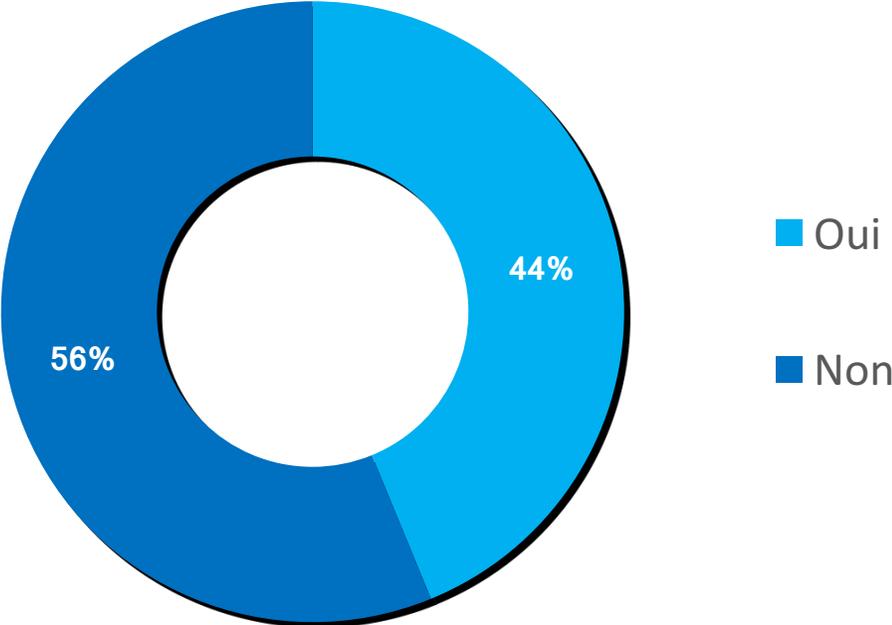


- tous les 6 mois
- tous les ans
- tous les 2 ans
- tous les 5 ans
- je ne sais pas
- Jamais
- en cas d'événement

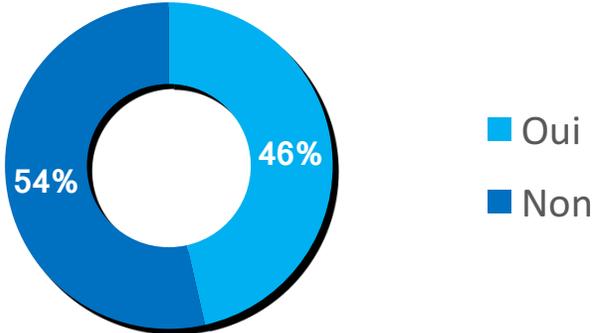
Cinquième partie

Les systèmes d'alertes

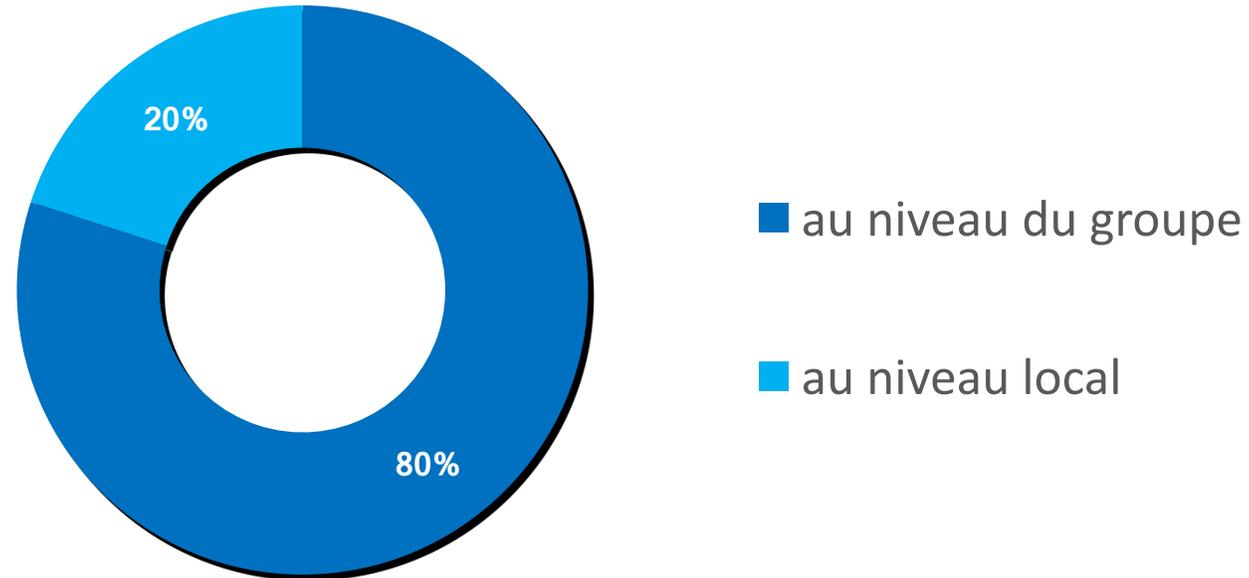
Existe-t-il au sein de votre entreprise un système de lanceur d'alertes ?



entreprises seuil art. 17 loi Sapin 2
(+500 salariés et +100 millions CA)

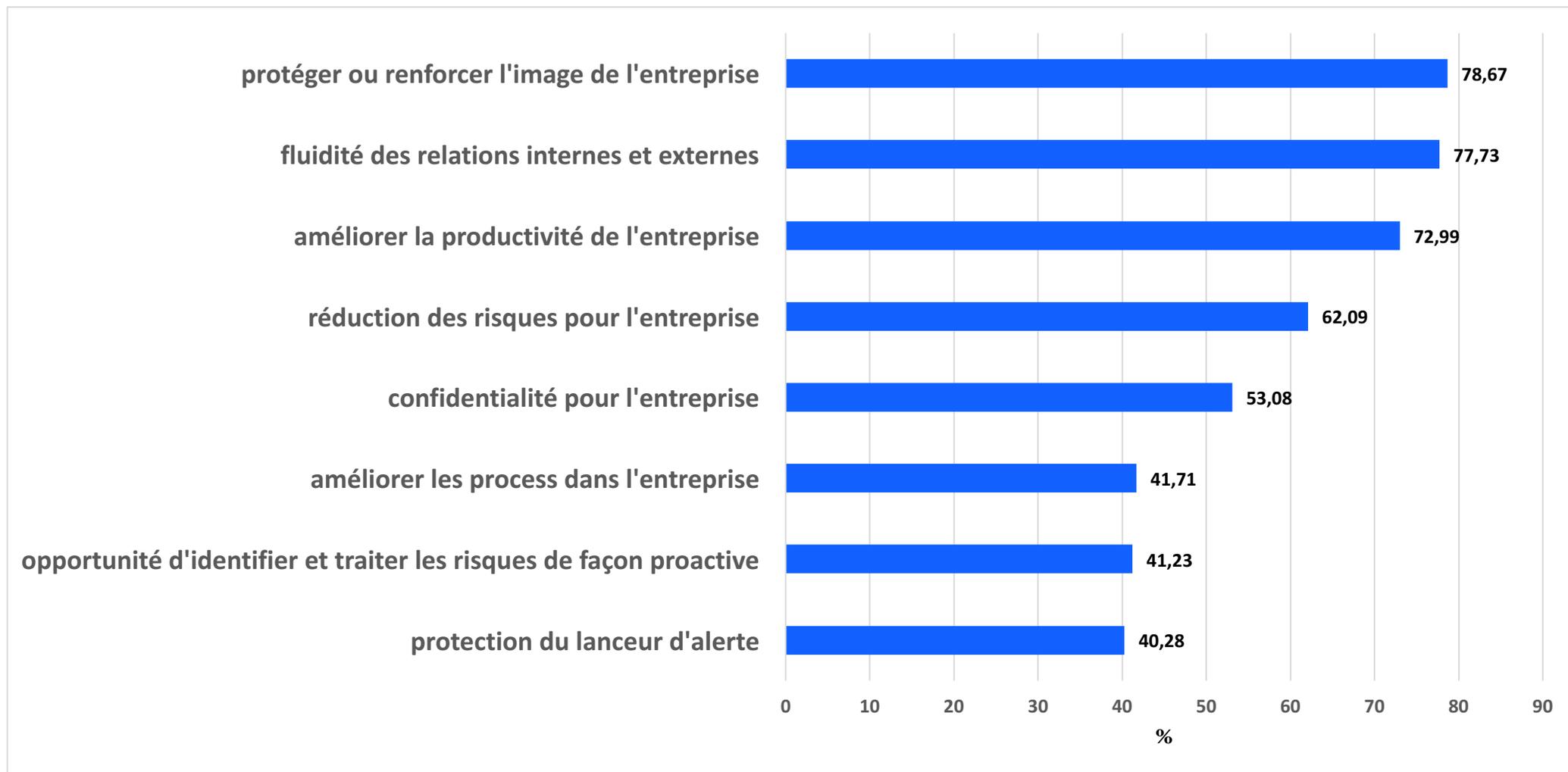


A quel niveau le système d'alerte a-t-il été mis en place ?



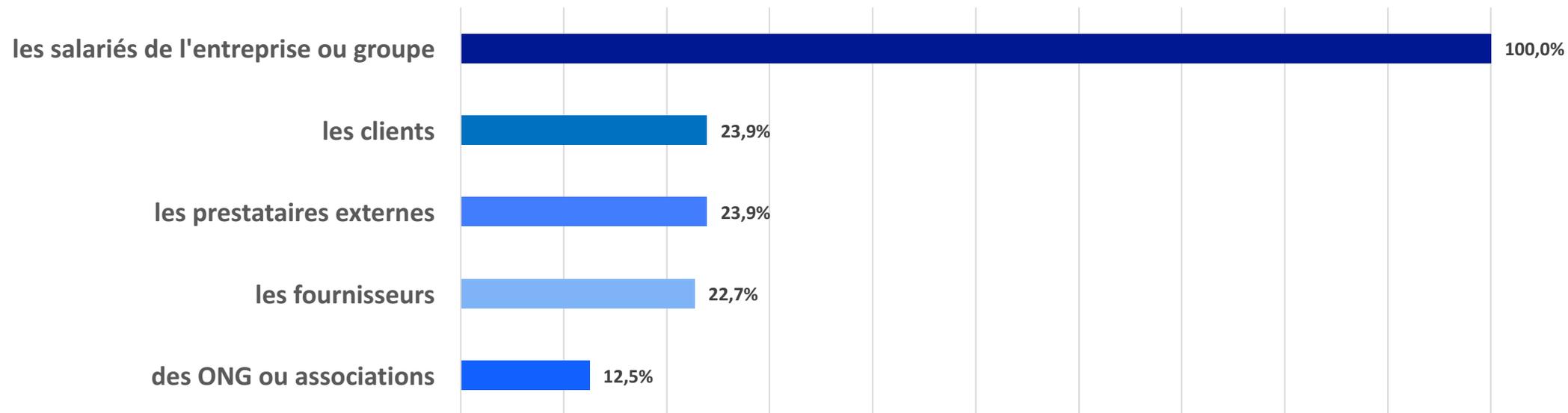
Quelles sont vos attentes sur un système d'alerte ?

(plusieurs réponses possibles)



Qui peut lancer une alerte avec le système en place ?

(plusieurs réponses possibles)



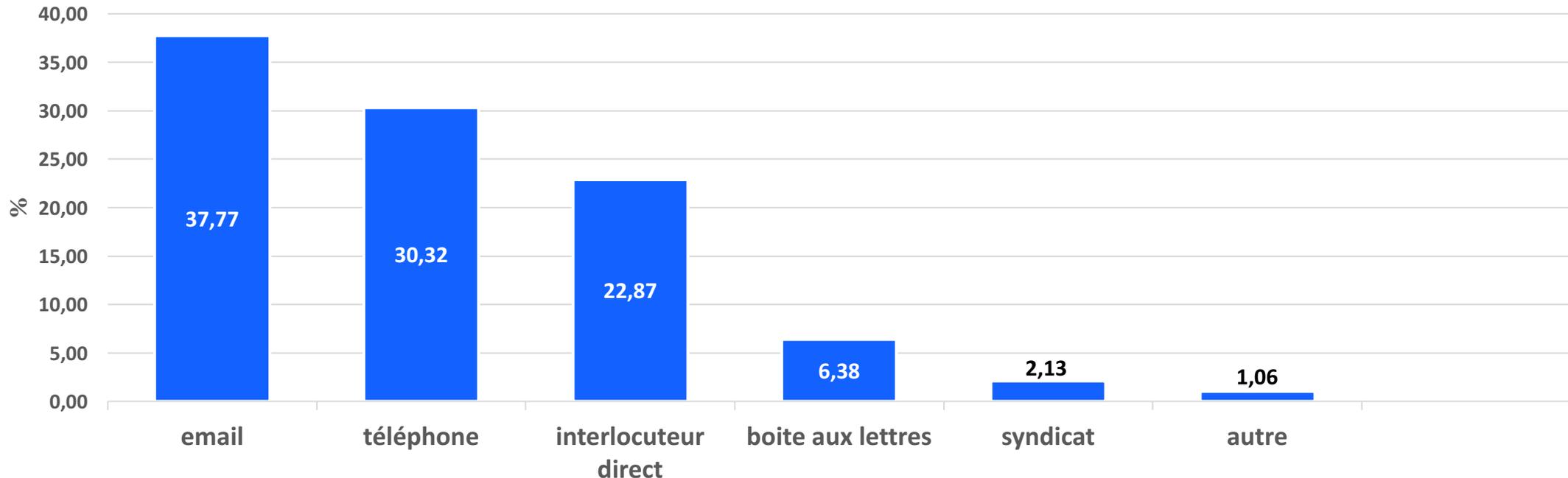
Autres réponses libres :
(récurrentes)



Observation :

Ces commentaires étaient nombreux. C'est une vraie difficulté pour l'efficacité des systèmes d'alertes et donc pour la protection des entreprises elles-mêmes.

Par quel media/support est faite l'alerte ?



Autres réponses libres :
(récurrentes)

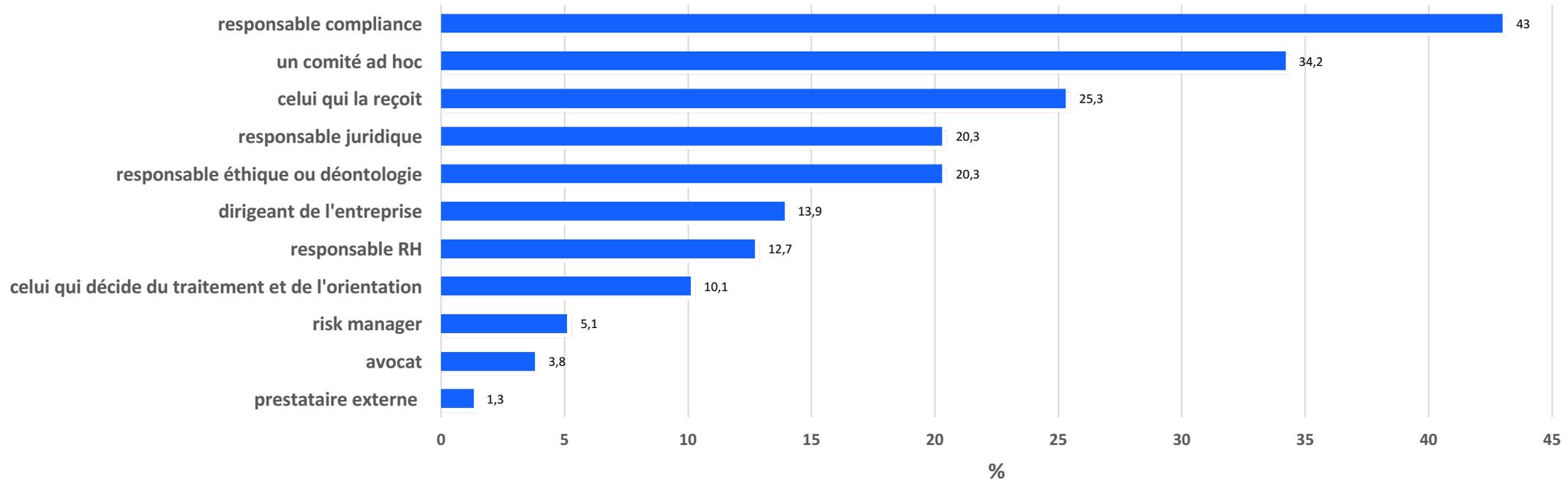


Observation :

Ces commentaires étaient nombreux. C'est une vraie difficulté pour l'efficacité des systèmes d'alertes et donc pour la protection des entreprises elles-mêmes.

Qui traite l'alerte ?

(plusieurs réponses possibles)



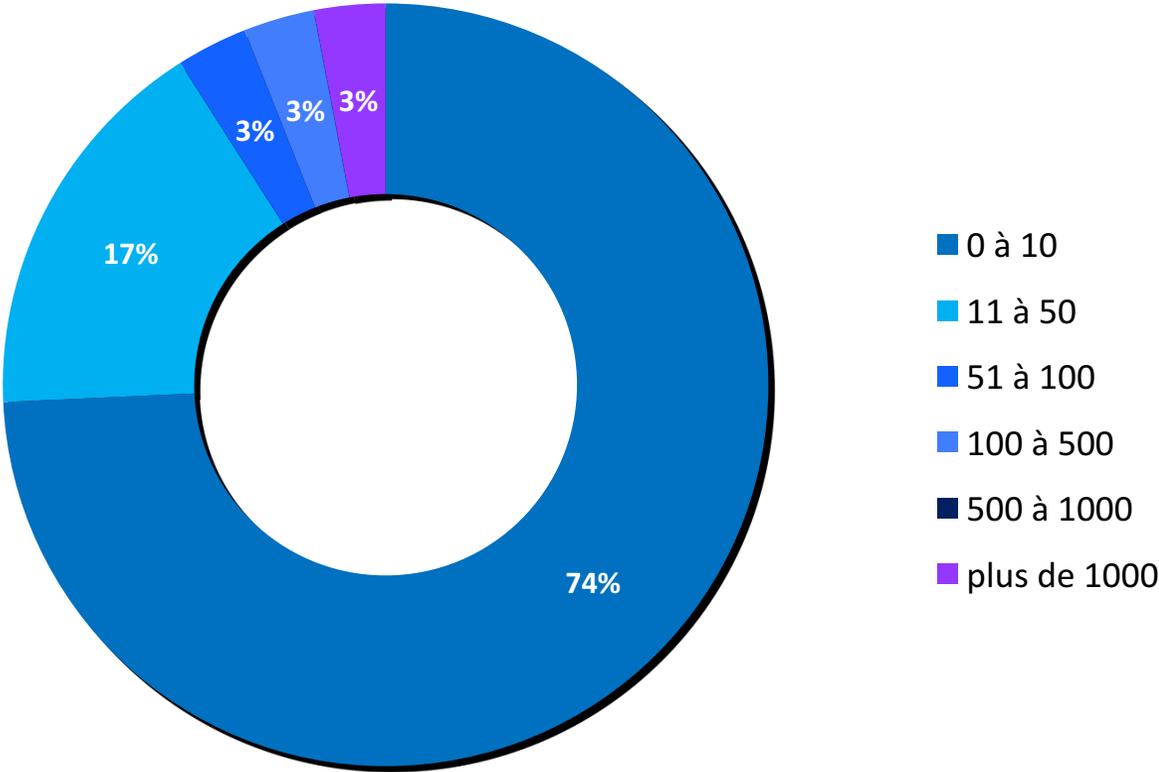
Autres réponses libres :
(récurrentes)



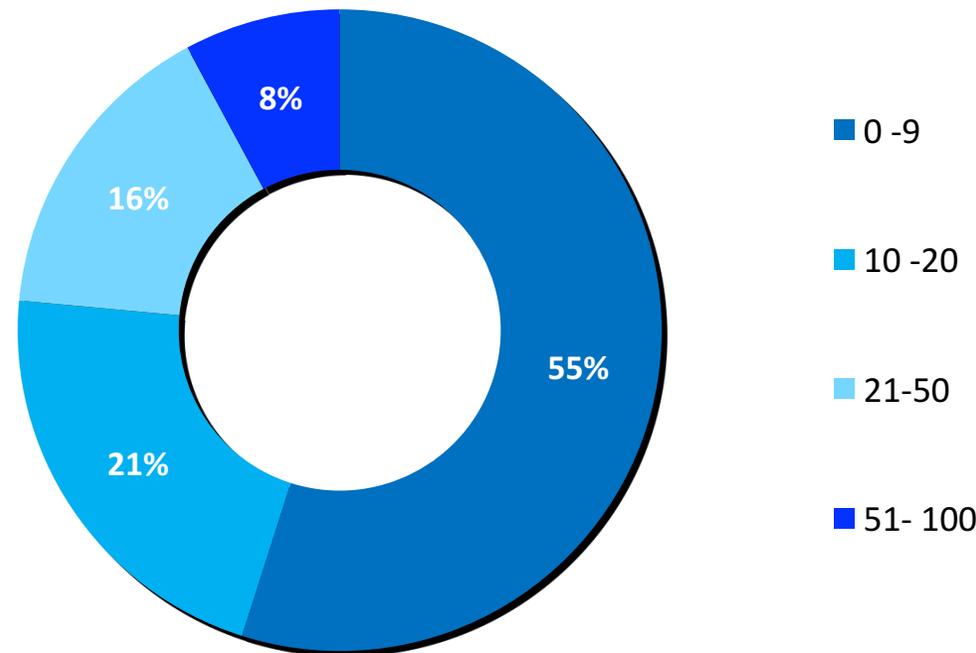
Observation :

Ces commentaires étaient nombreux. C'est une vraie difficulté pour l'efficacité des systèmes d'alertes et donc pour la protection des entreprises elles-mêmes.

Combien d'alertes sont reçues par an par ce système ?



Quel pourcentage d'alertes porte réellement sur des risques de manquements ou infractions plutôt que sur de simples questions de compliance ?



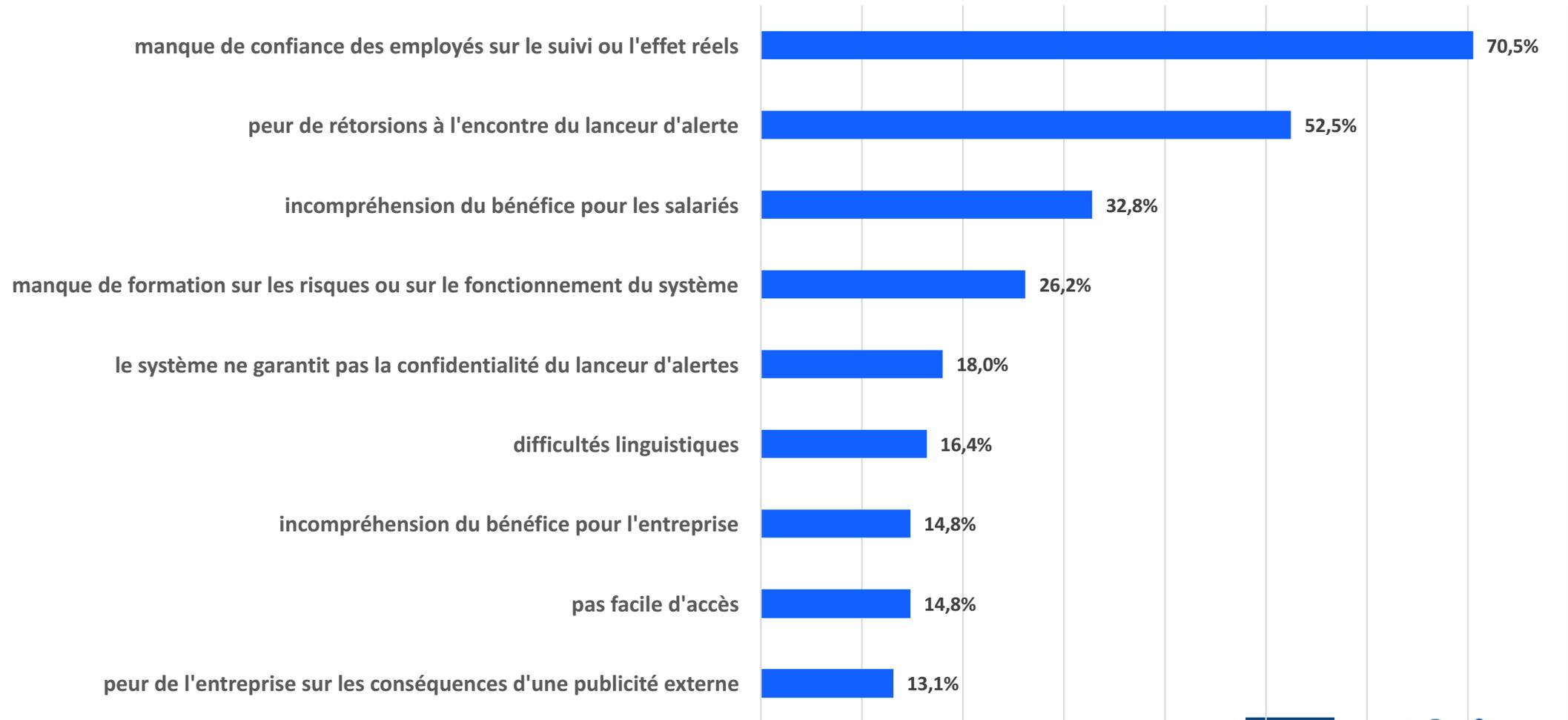
Observation :

Les systèmes internes servent plus souvent pour des questions sur les **procédures internes** à suivre plus que pour déclarer de véritables manquements et fraudes

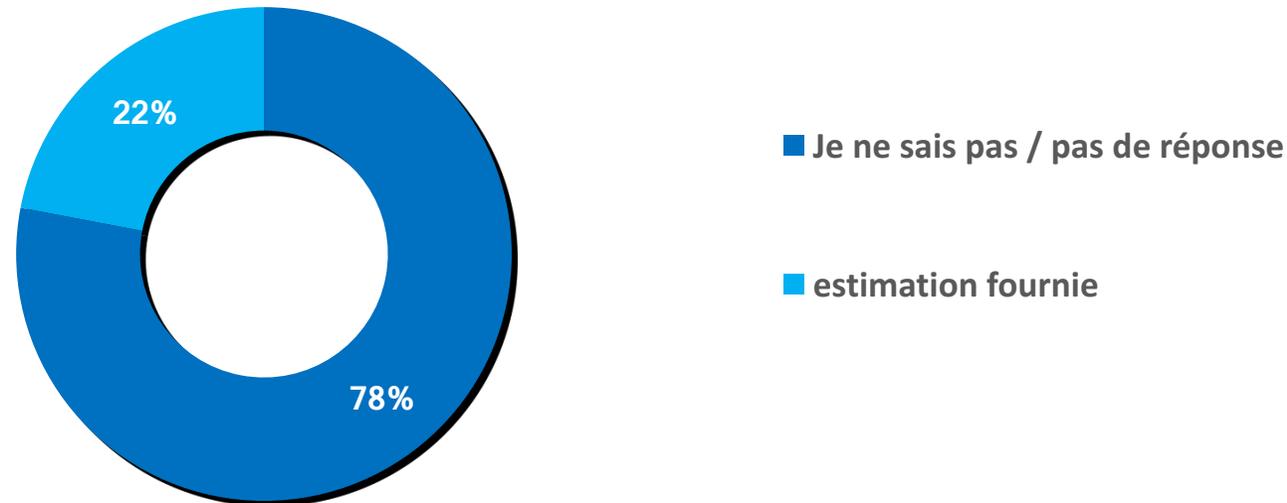
Cela peut être lié au un **manque de confiance** des potentiels lanceurs d'alertes.

Pourcentage moyen 15 % (les réponses vont de 0 à 90 %)

Quelles sont les limites identifiées ou perçues du système d'alerte ? (plusieurs réponses possibles)

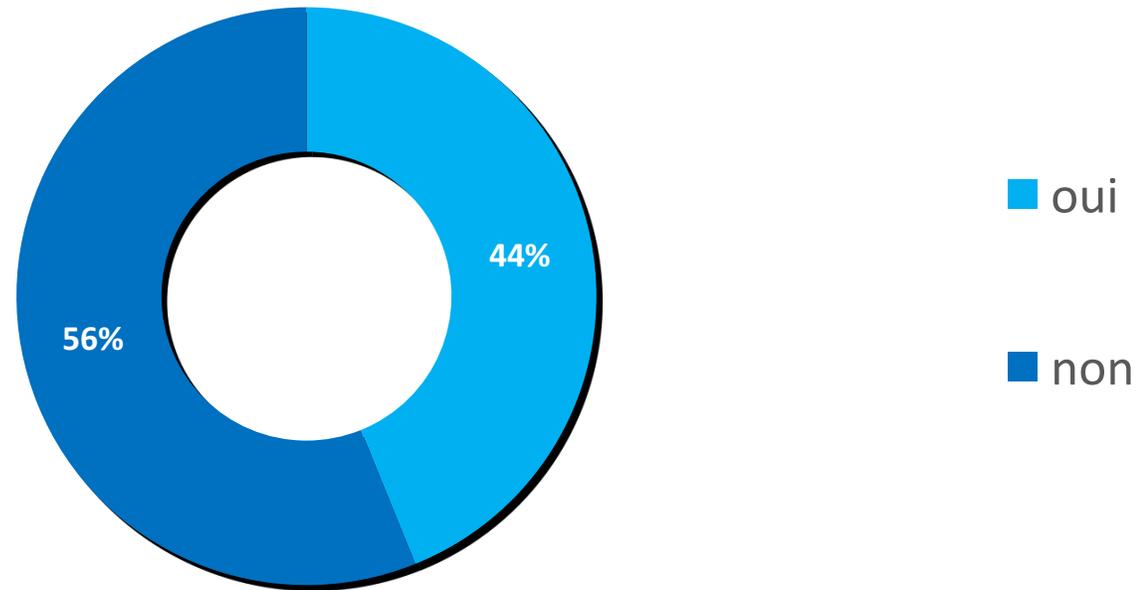


Quel est selon vous le coût moyen d'un litige pour l'entreprise (mobilisation des équipes internes, frais de procédure, coût d'une condamnation, etc.) ? (estimation en euros)



- Le coût moyen d'un litige est estimé à **286 000 euros**
- Les réponses varient de 1 500 à plusieurs millions d'euros)
- La majorité des juristes interrogés (84 %) ne sait pas ou n'a pas répondu

Selon vous, votre entreprise a-t-elle évalué ou pris en compte le bénéfice économique de la prévention des risques ?



Conclusion – synthèse

Le effets positifs du système d'alertes, force pour l'entreprise

- **Confidentialité** : l'entreprise bénéficie d'un **délai pour être proactive**, pour enquêter et être en amont des procédures
- L'alerte devient une force, un **outil positif d'information** et de pilotage
 - **protection** de l'entreprise
 - **identification précoce** et **réduction des risques**
 - **source d'économies** (litiges évités ou gérés en amont)
 - **bien-être** des équipes
 - **fluidité** des procédures internes
- Conditions essentielles :
 - que le lanceur d'alerte soit en **totale confiance**
 - que les alertes soient **analysées, hiérarchisées et suivies** de manière objective
 - d'avoir grâce à l'alerte une information suffisante pour **enquêter de manière efficace**
 - qu'**aucune information ne puisse devenir publique** pendant que l'enquête est menée (chaîne de confidentialité)



**Nous remercions l'ensemble des juristes
ayant répondu à notre enquête !**